



ASSEMBLEES GENERALES

Nous t'invitons à participer aux assemblées générales du syndicat Force Ouvrière Latécoère qui se tiendront pour:

Gimont à la grande salle de réunion

- le mardi 04 octobre 2016, à 16 H.

Toulouse au restaurant d'entreprise de Périole,

- le mercredi 05 octobre 2016, à 16 H.

Ordre du jour :

Examen et présentation des mesures négociées dans le plan de sauvegarde de l'emploi.

POUVOIR

Je soussigné :
demeurant à :
donne par la présente à M pouvoir pour
me représenter et de prendre part en mon nom à toutes les opérations de votes
relatives aux questions inscrites à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale du
.....octobre 2016.

Fait à Le

Signature *

Faire précéder la signature de la mention « bon pour pouvoir »

Syndicat Force Ouvrière Latécoère
Le 29 septembre 2016

PSE

Force Ouvrière négocie pour l'emploi jusqu'au bout.

Lors de la REUNION PSE du 28 septembre 2016, la Direction propose de revenir sur :

1. les Qualités professionnelles:

La Direction a instauré un outil pour « professionnaliser les AI ». Il comporte une grille d'évaluation pour les « cols bleus » et une autre pour les autres salariés. Tous les salariés qui ont plus de 15 points ont 0,5 points d'attribués, et ceux qui ont moins de 15 points ont 0 point.

C'est la commission de suivi qui fera le contrôle de cette attribution.

2. L'Ouverture du PDV :

La Direction va prendre en compte les demandes d'élargissement d'ouverture de PDV.

3. L'Outil passerelle:

La Direction a construit cet outil en s'appuyant sur un catalogue de formation générique et indique ne pas traiter le cas par cas.

4. Les Organisations cibles:

La Direction a présentée la Direction de l'innovation et reste sur ses positions quant au volume de salariés de la DT.

5. Les Mesures d'accompagnement:

Mesures d'accompagnement pour Gimont, l'objectif commun étant un maximum d'attractivité pour la mobilité vers Gimont, la Direction propose de faire évoluer sa proposition de 4 mois de Salaire Brut Mensuel à 6 mois.

CONSIDERATIONS :

*Sur le sujet de l'EMPLOI les représentants **FORCE OUVRIERE** considèrent que d'autres modifications doivent être apportées sur le nombre de postes des organisations cibles et demandent à nouveau sa mise à jour. De plus au sujet de la Direction Technique **FORCE OUVRIERE** considère que le nombre de 9 concepteurs est insuffisant pour assurer la charge à la DT et à la R&T, Nous avons donc redemandé la prise en compte de nos remarques.*

*Pour ce qui est de l'outil passerelle, **FORCE OUVRIERE** propose à la Direction des modifications en s'appuyant sur les compétences et sur des mobilités déjà réalisées.*

*Enfin **FORCE OUVRIERE** redemande de passer la période réembauchage de 1 an à 2 ans.*

*Au sujet des mesures d'accompagnement **FORCE OUVRIERE** d'améliorer ou de modifier les mesures suivantes :*

- *le déclassement, pour lequel la Direction annonce qu'elle va faire une ouverture,*
- *le CET,*
- *la supra pour le PDV et pour les licenciements,*
- *le déplafonnement.*